

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DE BIBLIOTHECAIRES
-.-.-.-.-

Le problème des langues dans les pays africains
plurilinguistiques: le cas de la Côte d'Ivoire.

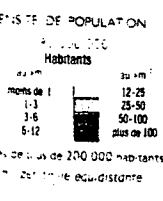
MEMOIRE
présenté par
KOMENAN Kouamé

sous la direction de Jean-Roger FONTVIEILLE
-.-.-.-.-



1982 / 44

1982
18ème promotion
—

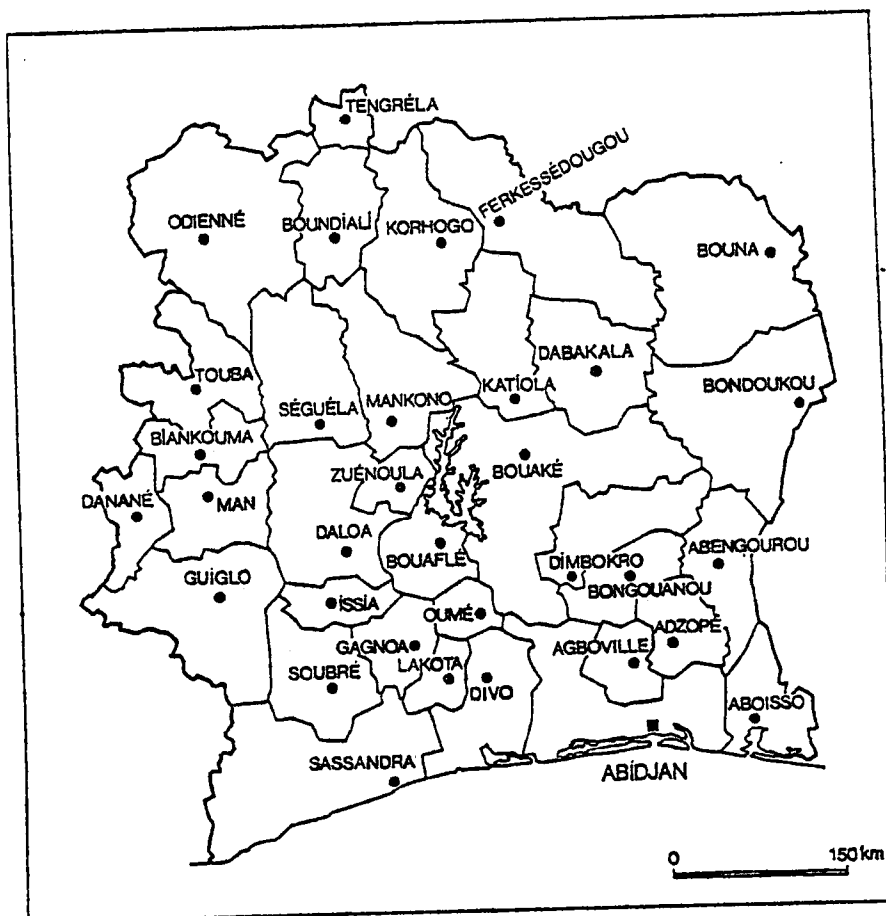


----- Routes maritimes importantes
 - - - - - Distances en milles nautiques

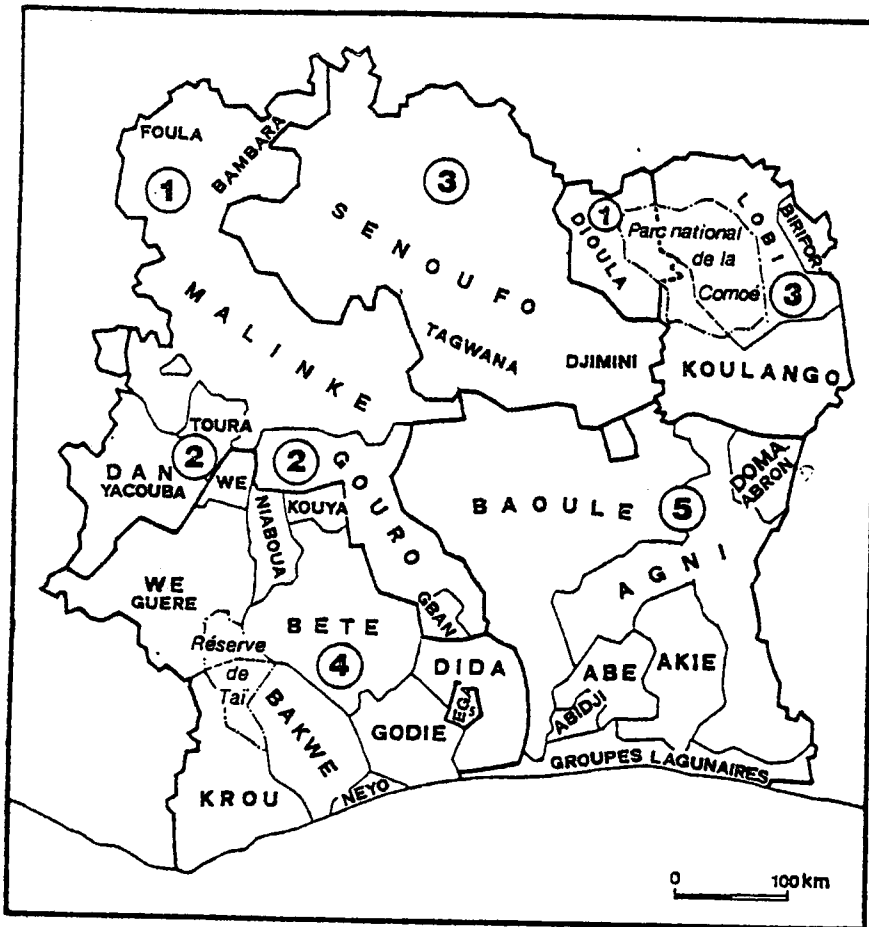
Échelle de population
 1:100 000
 Habitants

COTE-D'IVOIRE

CARTE DES PRÉFECTURES



CARTE DES ETHNIES



Mandé du nord
ou Mending

①

GROUPES MANOE

Mandé du sud

②

③

GRUPE VOLTAÏQUE

④

GRUPE KROU

⑤

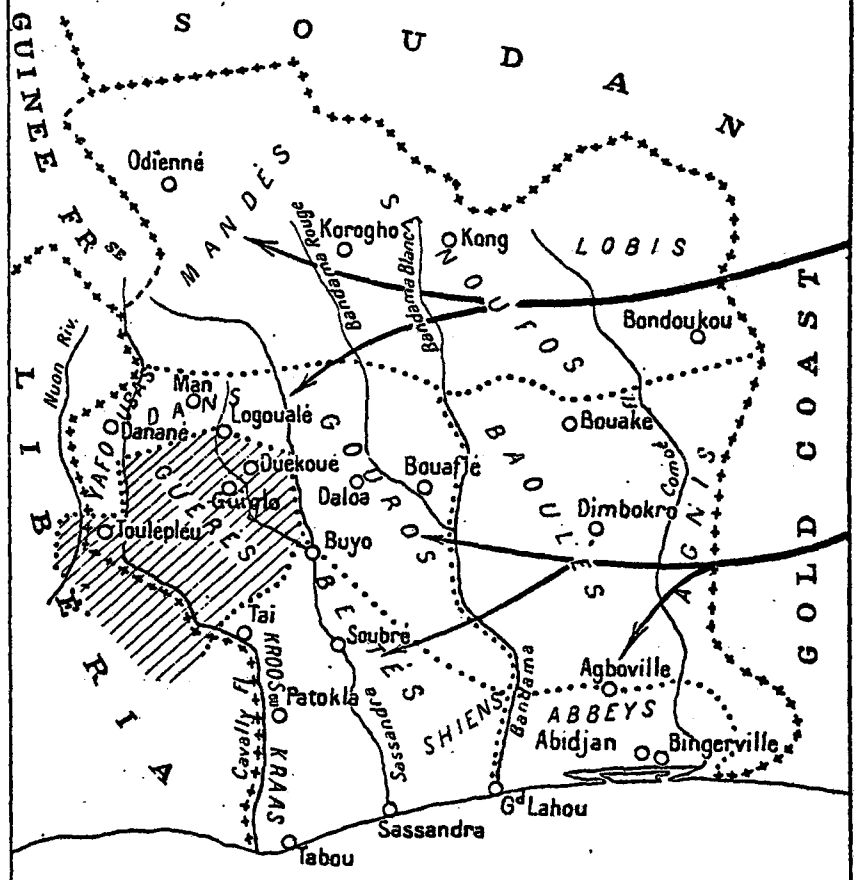
GRUPE AKAN

— Limite de groupes

— Subdivisions ethniques

CROQUIS ETHNOGRAPHIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE

d'après G. Joseph.



- +++++ Frontières d'Etats
- ← Mouvements d'invasions
- Limites de races

PLAN

PROBLEMATIQUE

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE : Les relations ethnico-linguistiques

- A/ L'Afrique d'avant la colonisation
 - a) La coexistence ethnique en Côte d'Ivoire
 - 1 / Le MANDE du Nord(Manding)
 - 2 / Le MANDE du Sud
 - 3 / Le GROUPE VOLTAIQUE
 - 4 / Le Groupe KROU
 - 5 / Le Groupe AKAN
 - b) Les prémices de l'interpénétration linguistique
 - c) Normes de conduite et inadaptation
 - d) Inadaptation et frustration
- B / L'alphabétisation scolaire et ses effets sur la population ivoirienne
 - a) la valorisation de l'école
 - b) sélection ou rupture linguistique

DEUXIEME PARTIE : stagnation culturelle et linguistique

- A/ L'étouffement des langues nationales
 - a) Vers un récul des langues nationales
 - b) nécessité d'une éducation en langue maternelle
- B/ L'avenir du Français dans le monde
 - a) L'environnement humain et matériel sur la langue.
 - 1) Le bilinguisme soustractif
 - 2) Le bilinguisme additif

CONCLUSION.

Annexe

Une langue est un registre du passé et du présent. Son étude nous permet de deceler des faits insoupçonnés dans le passé comme dans le présent.

DIRRA (Minabe)
in: Aperçu de la situation ethno-linguistique
du Mali. - UNESCO, 1977

Problématique

Aujourd'hui, le problème de beaucoup de pays africains récemment "indépendants" est de retrouver leur identité culturelles. La culture qui dans son sens le plus large est un mode de vie façonné par un peuple dans son effort collectif pour vivre et s'accorder avec l'ensemble de son environnement; est faite de la somme de son art, de sa science et de toutes ses institutions sociales.

Avant l'ère coloniale, chaque peuple vivait en groupement linguistique autour d'une institution coutumière qui réglait la conduite collective et individuelle. Toute la communauté appartenant à la même ethnie le respect des règles coutumières était obligatoire pour tous. L'autorité centrale était le roi généralement assisté par toute une hiérarchie de notables avec la bénédiction des fétiches. Le problème de pénétration d'une ethnie à l'autre était essentiellement la langue.

Nous arrivons à l'ère de la colonisation ou pour s'imposer les colons ont pensé qu'il leur fallait modifier le comportement des populations colonisées par un processus de "décivilisation". D'où les efforts de la religion chrétienne dans un premier temps et par la suite l'introduction de l'école et les valeurs qu'elle véhicule. Ainsi, l'école, véhicule de la langue et de la culture sera en gros le centre d'intérêt de mon analyse sur le problème ^{des Langues} en Côte d'Ivoire. L'introduction par la suite de l'économie de marché donc monétaire a constitué un des éléments d'interpénétration avant la création des frontières.

Donc voilà en quelque sorte quelques éléments qui nous serviront pour analyser les facettes de ce problème qui est la langue et en particulier le plurilingue qui fait qu'en Côte d'Ivoire on peut parler de l'existence de trois mondes.

1 / le monde des paysans qui sont pris en sandwich entre le milieu dans lequel ils sont nés c'est-à-dire le village et le monde qui les englouti.

2 / le monde des alphabétisés c'est-à-dire ceux qui pour une raison quelconque n'ont pu franchir le cap de l'enseignement primaire et que l'on appelle "les déchets scolaires". Ce sont les personnes qui parties très jeune à l'école ne sont pas initiées au travail de la terre et de ce fait ne peuvent revenir lorsqu'ils sont renvoyés de l'école avant l'âge adulte. Ils constituent ce qu'on appelle en terme marxiste " le prolétariat".

3 / Le monde des " civilisés" qui vivent à " l'européenne" et par conséquent rejettent leur culture sans la connaître pour imiter l'occident dans tous les traits.

Introduction :

La langue a marqué la frontière entre les peuples de la terre et à ce titre l'élément de différenciation d'un groupe linguistique à l'autre. Un vieux me disait un jour "parler d'un individu c'est se mettre sous sa dépendance si ce n'est sous sa domination". C'est ainsi que naît le processus de dépendance culturelle, économique qui peut conduire le peuple le moins structuré à se dépouiller de sa civilisation pour imiter le peuple le mieux organisé. C'est aujourd'hui la situation que connaissent beaucoup de pays africains "indépendants" depuis 1960 qui du fait même de leur création arbitraire constituent une mosaïque de peuples de langues et de cultures qu'il est dans l'état actuel des choses impossible de choisir une langue nationale sans qu'une partie de la population ne se sente touchée. Ainsi après 22 (vingt deux) ans de décolonisation nous sommes restés à l'heure coloniale où tout doit venir de Paris loin des populations concernées. Aujourd'hui c'est dans les bidonvilles d'Abidjan que la vie des millions de gens se traite peu importe leur avis puisqu'ils n'existent pas. Ainsi la politique éducative et linguistique faisant partie intégrante de l'orientation d'ensemble d'un Etat et de sa politique générale définie et suivie en matière d'éducation nationale est prise à la légère. L'éducation conventionnelle qui était pratiquée à l'époque coloniale et qui est encore en vigueur dans la plupart des pays africains n'est pas absente à la situation actuellement dans ces pays.

Dans une époque lointaine, les déplacements et les contacts ethniques éloignés étaient très difficiles à cause de cette barrière linguistique. La population ethnique vivait selon une structure sociale qui lui était propre et chaque membre respectait la coutume qui dictait la conduite collective et individuelle. La langue du moins la bonne pratique de la langue était un élément de valorisation de la personnalité et le respect de tous. Nous nous trouvions en ce moment-là dans une situation

où toute la population parle la même langue et issue de la même éducation maternelle, formant ainsi une seule unité.

Ensuite, nous arrivons dans une deuxième phase qui est celle de l'interpénétration des langues africaines au niveau des Etats. Avant la création des Etats, l'introduction des cultures commerciales en Afrique a permis l'interpénétration des langues. L'Etat morcelé par la multitude de dialectes a favorisé l'arrivée des langues étrangères à l'Afrique. Même si, après la création des Etats postcoloniaux nous assistons à l'apparition de nouvelles réalités sociologiques en Afrique noire, il serait inexact de considérer ces entités politico-administratives comme des nations.

Dans nombre de cas, en effet les communautés ethniques qui le composent, avec leur langue, leur culture et leur territoire propres, leur histoire et leur technologie particulières, leur économie sont des nations au même titre que les Kurdes, les Ukrainiens, Les Géorgiens etc... et non des "tribus" comme les ethnologues de la colonisation ont tenté de le faire accréditer. Les Baoulés, les Agnis, les Ashantis, les Malinkés vivent certes dans les conditions rudimentaires mais ces nations, au demeurant conscientes de leur identité et de leur continuité historique ne peuvent être appelées "tribus" que par abus de langage ou par mépris. Quoi qu'il en soit, il existe en Afrique noire comme dans bien d'autres pays, des majorités et des minorités nationales et partant des langues nationales majoritaires et des langues nationales minoritaires nous pourrions trouver un équilibre.

Les langues nationales et les langues véhiculaires. Les sociétés africaines sont plurilingues et tout laisse à penser que cette situation se prolongera encore pendant quelques décennies. Il importe donc à l'échelon de chaque Etat de définir les grandes orientations d'une action

gouvernementale garantissant le respect , la dignité et la promotion des langues et cultures de toutes les communautés nationales et précisant les modalités de mise en oeuvre de ces principes.

Or certains pensent qu'il faut réduire dès à présent le multilingue et favoriser, par là-même, l'extension des langues majoritaires pour accélérer le processus des Etats-nations de type occidental. Mais lorsqu'une population se trouve historiquement et socialement rassemblée sur un territoire donné où l'utilisation de sa langue remplit un ensemble de fonctions spécifiques et irremplaçables une telle action hative peut engendrer des résistances.

Les rapports des langues nationales entre elles d'une part, entre des langues mondiales de grande diffusion d'autre part, ainsi que l'utilisation respective des unes des autres dans le système scolaire éducatif (alphabétisation, éducation permanente... et enseignement primaire, secondaire et supérieur) , les affaires publiques (parlement, gouvernement, administration, forces armées etc...) et les moyens de communication (radio, presse, télévision...) devraient faire l'objet dans chaque Etat, d'un document officiel précis et clair largement discuté et approuvé.

Les responsables de la politique gouvernementale mise en oeuvre par les anciennes puissances coloniales n'envisagent pas encore ces rapports que dans une perspective de substitution pure et simple des langues de diffusion mondiale aux langues nationales des communautés africaines. Ainsi, dans une publication du ministère français des affaires étrangères (I) Monsieur Pierre LAURENT, directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques écrivait:

" En Afrique noire et à Madagascar, l'absence d'une langue autochtone largement répandue permet au français de s'insinuer

(I) Textes d'intérêt général concernant l'action de la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques années 1969 et 1970 ministère des affaires étrangère. P. 13

à travers les particularismes nationaux; et il n'est pas exclu que , dans une ou deux générations , un phénomène de submersion linguistique analogue à celui qui eut lieu il y a deux millénaires conduise ces pays à une francophonie presque complète (...)" .

Ainsi pour préparer le naufrage des langues africaines, monsieur Yvon BOURGES, alors secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères chargé de la coopération déclarait-il clairement à la session du 25 octobre 1967 de l'assemblée nationale française : " le premier objectif de mon département est de favoriser la pénétration de la langue et de la culture françaises dans les pays d'Afrique et de Madagascar (...). Le second objectif que nous nous proposons est d'ordre économique : le maintien et le développement des intérêts commerciaux et industriels français constitue également une des préoccupations constantes du Secrétariat d'Etat aux affaires étrangères chargé de la coopération. Je le dis sans aucune honte. Cela n'a d'ailleurs rien d'illégitime ni de sordide. La coopération n'est qu'une entreprise intéressée au sens égoïste du terme, mais il peut s'agir ni de gaspillage ni de prodigalité (...). "

Ainsi nous assistons à une transformation sociale qui n'a aucun fondement rigide si ce n'est le tatonnement. L'enfance se passe dans une condition telle qu'il en possèdera ni sa culture ni celle qu'on veut lui inculquer par un système scolaire inadapté. Nous quittions nos parents pour l'école et une fois là-bas il nous était interdit de parler notre langue, ^{avec} nos camarades issus de la même langue. Alors qu'une fois sortie de l'école nous retrouvions notre langue et disparaissait la peur du port du "symbole" avec toutes les conséquences psychiques que cela entraînait.

Il nous arrivait dans les premières années d'école de ne pas parler en classe puisque nous ne connaissions que tout au plus l'alphabet et encore cela se passait à coups de chicottes aux fesses et aux mollets.

L'école en tant qu'institution est marquée par l'omniprésence d'une contradiction des motifs et des dispositions. Ce fait reflète le caractère antinomique de la société qu'elle incarne et qui est imposée. L'enfant est ainsi pris entre un monde réel qu'il est obligé de se dépouiller pour adopter le comportement, le rythme que lui impose le monde abstrait qu'il ne découvre que par l'intermédiaire du livre (manuels scolaires).

Nous analyserons l'évolution de la situation linguistique en Côte d'Ivoire. Nous commencerons par replacer la langue dans son ère géographique c'est-à-dire les régions linguistiques avant la colonisation. Ensuite parlerons de l'interpénétration des langues accentuée par l'introduction des cultures de marché et le processus de civilisation incarné par l'école. Une troisième partie sera consacrée aux conséquences sociales que l'école introduit dans la société ivoirienne d'aujourd'hui et quel chance auront nos petits-enfants de connaître leur culture.

PREMIERE PARTIE: Les relations ethnico-linguistiques

A/ L'Afrique d'avant la colonisation

L'Afrique alors était composée de plusieurs unités linguistiques. Toute la valeur culturelle qui regissait la société était liée à l'appartenance linguistique de tel ou tel individu. Toute une institution hiérarchisée dans un lien d'ethnie était incarnée par le roi et ses valets avec bien entendu le respect de la population. Cette Afrique vivait en repli sur la population ethnique. Il y a ainsi des ethnies importantes par le nombre de leur population et des groupuscules ethniques.

C'est ainsi qu'en Côte d'Ivoire où ^{dénombré} on ~~demande~~ plus de 60 ethnies. Chaque ethnie étant différente des autres par l'organisation interne de chaque une, malgré les différences qu'il y a entre ceux du nord et ~~celles~~ du centre, comme ~~celles~~ de l'ouest et ~~celles~~ du nord-est, il existe des rapprochements. Ainsi on a pu créer cinq groupes ethniques qui sont :

- 1) - Le MANDE du nord (ou MANDING).
- 2) -Le Mandé du sud.
- 3) -Groupe voltaïque
- 4) -Groupe KROU.
- 5) -Le Groupe AKAN.

a) La coexistence ethnique

Les 60 ethnies coexistaient pacifiquement chaque une ayant son organisation interne propre. Si le groupe Akan connaissait une société hiérarchisée ce n'était pas le cas des autres ethnies de l'ouest du pays c'est-à-dire Bété entre autres.

I/ Le MANDE du Nord ou (Manding)

-Les Foulas

- Les Bambaras

- Les Malinkés

- Les Dioulas

sont du peuples qui sont à cheval sur la frontière Ivoirienne et la frontière Malienne.

2/ Le MANDE du Sud :

- Les Dans
- Les Yacoubas
- Les Touras
- Gouros
- Gbans

Population du centre-ouest du pays les principales villes sont :
Man, Bienkouna, Danané etc...

ce n'est pas un groupe très homogène à cause sa population peu
nombreuse

3/Groupe Voltaïque :

- Les Senoufos
- Les Tagwanas
- Les Djimini^S
- Les Lobis
- Les borifors

Peuple de la savane du nord de la Côte d'Ivoire avec une structure sociale très hiérarchisée autour du roi GBON. Dans ce groupe arbitraire il n'y a pas de dépendance d'un groupe à l'autre. Il y a une liaison entre les Tagwanas et les Sénoufos. Par contre les lobis quant à eux sont la grande partie de leur ethnie de l'autre côté de la frontière Voltaïque.

4/ Le Groupe KROU

- Beté
- Kouya
- Wes
- Niaboua
- Guéré
- Bakwe
- Krou
- Neyo
- Godie
- Dida

Sont des peuples qui se trouvent dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. On peut remarquer que les Kroumen s'étendent jusqu'au Libéria. Les principales villes sont :
Guiglo, Soubré, Gagnoa, Issia, Daloa, Sassandra etc...

5 / Le groupe AKAN comprend:

- Les Baoulés
- Les Agnis
- Les Abeys
- Les Atties
- Les Abidjis
- Les Abrons

Dans ce groupe très important en population on peut remarquer des apparentés linguistiques. Les Baoulés et les Agnis parlent presque la même langue, et ont les mêmes organisations sociales. La suite de cette communauté s'étend sur une bonne partie du Ghana. Ces deux ethnies ne peuvent pas parler avec les autres membres du groupe. Mais on peut remarquer également que les certains Atties peuvent parler la langue des Abeys et vice versa. Les Abidjis formant une unité linguistique à part. Les Abrons qui sont à la frontière ghanéenne sont beaucoup plus rapprochés des Ashantis, peuple du Ghana. Le seul grand point commun c'est au niveau des noms et des prénoms.

Ainsi presque partout en Afrique noire c'est par groupe ethnique c'est-à-dire par appartenance à telle ou telle langue que se formaient les royaumes. Chaque royaume était indépendant des autres mais un pacte de non agression les liait. Il avait sa structure sociale propre, ses règles de conduite (coutume) sa culture et son art.

L'art Africain était en ce moment-là la seule écriture connue dans toute l'Afrique tropicale. Il servait à interpréter tous les aspects de la vie quotidienne. Employé dans la vie religieuse, qui était inséparable des autres formes de vie, il donnait un sens spirituel et une fonction aux objets utilisés pendant les cérémonies des particuliers ou des communautés. On peut aujourd'hui encore sans être spécialiste distingué voir la différence qu'il y a entre les diverses structures sociales et artistiques propres à chaque ethnies.

En Côte d'Ivoire chaque ethnies garde jalousement le secret

de son art mais malheureusement aux mains des vieux qui ne sont plus suivis par les jeunes qui eux ont toute une autre éducation que la leur . L'art Baoulé résemble beaucoup à l'art agni et ashanti et ceci est sans doute dû à leur civilisation et histoire communes à une certaine époque. Ainsi l'art africain fournit une littérature sacrée qui confère au visage de l'homme dans sa beauté et dans sa splendeur.

b / Les prémices de l'interpénétration linguistique.

Les missionnaires attaquent les économies primitives, les danses, les images gravées horrifiés par la sensualité satanique qu'ils voyaient . Dans les sociétés certes. Hierarchisées mais égalitaires ils imposaient un chef là où il n'en existait pas. (La création des cantons ~~et~~ à leur tête des chefs cantons) qui sont les agents de l'administration coloniale.

A l'autre catégorie de sociétés ils ôtèrent les bases sur lesquelles s'appuyait l'autorité centrale : l'origine de l'autorité politique du roi ne fut plus le peuple dont il exigeait l'allégeance, mais envers lequel il avait lui-même des devoirs.

Dans les deux cas, les institutions traditionnelles ne furent autorisées qu'à une condition : qu'elles facilitent davantage au colonisateur, l'exploitation complète de la terre dans les colonies d'Afrique centrale ou l'exploitation des matières premières et des marchés dans les colonies d'Afrique occidentale.

En introduisant une économie monétaire oppressive et de nouveaux systèmes éducatifs et religieux la société dite traditionnelle perd dans l'échange. Ainsi , si l'école a été le véhicule de la langue française dans les

colonies françaises, pour devenir par la suite, la langue officielle de ces Etats aujourd'hui indépendants, l'introduction de la monnaie telle qu'elle existe aujourd'hui a joué un rôle dans le changement social. Ainsi l'introduction des cultures commerciales a été un élément fondamental dans l'interpénétration des langues. Les biens matériels que les paysans pouvaient se procurer par la vente de leur récolte a fait que petit à petit les vieux deviennent plus que les travailleurs devenaient plus riches. Il n'est plus question que les décisions viennent du chef de famille qui retenait l'héritage ancestral et qui, par ce biais était le seul responsable de la famille. Les ethnies se retrouvent dans les chefs lieux où residait l'administrateur qui s'occupait des transactions. Les peuples du nord cotoyent les peuples du sud etc...

Avec le contact humain se pose le problème de la communication ; On assiste à la naissance des langues commerçantes telles que le dioula, le malinké qui sont aujourd'hui parlées par presque toute la population ivoirienne. Les relations entre les ethnies vont donc changer par le mélange de populations de culture différente.

Ainsi les dioulas ou Bamarras - peuples de la savane du nord -vont se spécialiser très tôt dans le commerce. Jouant le relais entre le producteur et l'acheteur européen; ils vont ainsi peu à peu imposer leur langue à toute la Côte d'Ivoire.

On arrive donc à une situation, où les différentes ethnies ne vivent plus en huis clos mais en association avec les autres. Mais chaque ethnie respecte ses valeurs culturelles jusqu'à l'avenement du christianisme qui avait pour mission de sortir ces païens dans les bras de satan pour les amener vers dieu le tout-puisant et qui était fait à leur image et qui leur apporterait la joie et le bonheur.

c / Normes de conduite et inadaptation

Roger Bastide pose bien ce problème en montrant qu'en Afrique, par exemple, l'enfant se trouve dans une situation anémique, une absence d'éducation formelle et systématisée. le système proprement africain étant en désorganisation continue et les valeurs du système occidental n'étant pas encore entièrement intériorisées. Mais qu'il appelle " sociétés en cours d'acculturation"(1) ,pour éviter d'aller au fond du problème il adopte une position de neutralité scientifique. Les sociétés en cours d'acculturation ne sont en fait que ce que nous appelons les sociétés dominées car il n'y a quasiment pas d'acculturation sans domination.

Domination d'ailleurs qui commence à s'implanter par le système éducatif qui n'a jamais cessé de subir des réformes incessantes . Ces réformes ne s'intéressent non au changement du contenu de l'enseignement mais au maintien du système en place.

La pédagogie qui est une pédagogie d'adulte inculque à l'enfant l'image société decantée et édulcorée où vit l'adulte idéal ou exemplaire qui est souvent représenté par le maître.

(1) Roger Bastide " la socialisation de l'enfant en cours d'acculturation". in carnets de l'enfance n° 10 juin 1979.

d / Inadaptation et frustration

Cette politique éducative inadaptée se voit dans la production d'un nombre toujours croissant de frustrés par les différents systèmes: depuis le cadre supérieur qui dit qu'en sortant de l'université " on est projeté dans cet univers sans préparation jusqu'aux "analphabètes" qui ne sont déclarés analphabètes que par rapport au système occidental d'éducation; en passant par les écoliers desobéissants, paresseux, bavards, incapables de suivre, exclus de l'établissement etc. , l'éducation actuelle dont le centre reste l'institution scolaire accouche d'une quantité impressionnante de frustrés.

Centre autours duquel gravitent les autres institutions, l'école est devenue un fétiche dans le sens le plus fort. Son verdict est impitoyable. A preuve la supériorité dont le système social auréole les diplômés qui du coup, se trouvent investis du pouvoir et chargés de la mission d'éduquer les " analphabètes " dont l'infériorité vient de n'avoir pas fréquenté cette société d'initiation " moderne" qu'est l'école. A preuve aussi l'exclusion des " analphabètes " c'est-à-dire de la grande majorité de la population ivoirienne de la sphère des conceptions et des décisions politiques. Quelque soit le degré de son intelligence et de son devouement à la cause d'un parti, un "analphabète"est condamné à demeurer à l'ombre des lettres et à exécuter leurs décisions. Ainsi une bonne partie de la population est plus ou moins volontairement coupée de l'écriture et de surcroit est inaccessible aux livres et à la lecture.

La population scolarisée et qui par malchance n'a pu dépasser le cap du primaire redéviert très vite analphabète . Elle n'a aucune possibilité d'évolution intellectuelle en dehors de la classe où l'on lui avait appris à réciter ses leçons par coeur dont elle ignorait le sens des phrases qui défilaient dans sa tête. Elle n'a fait son devoir qui était de répéter après le maître tout-puissant qui excelle dans son art.

Tous ces facteurs ne sont des éléments qui tendent au développement de la lecture publique. Il y a incitation à la lecture que quand l'on a besoin de se référer à un ouvrage pour telle ou telle raison bien proche de la réalité sociale. Mais quand les livres sont le plus souvent étrangers aux sphères géographiques de la population il va sans dire qu'elle a de bonne raison de ne même pas penser que le livre renferme le patrimoine culturel , surtout quand il n'y a de place pour la sienne.

B / L'ALPHABETISATION SCOLAIRE ET SES EFFETS

SUR LA POPULATION IVOIRIENNE.

L'histoire récente de l'Afrique se confond avec l'histoire de la colonisation. Il nous advient encore de faire -chaque jour- la douloureuse expérience des séquelles de celle-ci.

Avec la subversion coloniale , l'Afrique connut la sauvagerie - elle fut baptisée afin d'être soumise au processus de civilisation-décivilisation (I) . Lorsque la civilisation en tant que processus est extérieure à un groupe social qui la subit, elle correspond à ce que nous appelons " décivilisation". La civilisation occidentale est dénommée " système de décivilisation" parcequ'elle a pour objet la disparition des autres civilisations.

(I) JAULIN (Robert).- la décivilisation politique et pratique de l'ethnocide.- Paris: éd. complexe. p u f. ,1974

Aujourd'hui il n'y a plus de doute, il y a d'analphabétisation qu'en référence à un mode de société et d'éducation. Que l'analphabétisation soit considérée comme l'un des nombreux maux dont souffre l'Afrique c'est bien la preuve que la hiérarchie culturelle est très rigide.

Heureuse l'époque lointaine où sauvage, barbare, analphabète et non-développée mais s'ignorant telle, l'Afrique vivait autrement avec, toutefois, ses contradictions et ses injustices sociales. Cette époque est bien révolue.

Brusquement illuminée par l'autre qui fit jaillir la lumière salvatrice, elle se regarda et prit conscience de sa nudité, de sa vulnérabilité et de son impuissance complètes: elle doit désormais "travailler à la sueur de son front" afin de se sortir de son état présent c'est-à-dire "viser explicitement à devenir comme l'autre" (§). Nous abordons le passage à la lutte contre le sous-développement et l'analphabétisme à travers la scolarisation.

a / La valorisation de l'école.

Dans un souci de regrouper toutes les langues ivoiriennes dans une unité linguistique homogène nous assistons à la valorisation abusive de l'école dans la société ivoirienne finit par masquer très souvent les fonctions véritables de celle-ci. Pour l'enfant Ivoirien comme pour l'enfant Français, l'entrée à l'école signifie soit rupture, soit continuité linguistique et culturelle. Ainsi le petit Ivoirien devra rompre avec toutes les habitudes acquises depuis sa tendre enfance. Tout retard pris dans ce domaine peut lui être fatale quand il prendra conscience de la tâche qui lui est confiée. Il n'y aura de continuité que pour les enfants des supérieures dont les pratiques linguistiques et les comportements socio-culturels se trouvent confirmés à l'école.

(&) TOWA (Marcien).- in essai sur la problématique philosophique dans l'Afrique actuelle.
-Yaoudé: éd. clé, 1971.

L'élite intellectuelle et bureaucratique demeure soumise à la morale qui lui était inculquée par la bourgeoisie coloniale. Son univers culturel reste dominé par la pratique du français qu'il apprend à ses enfants depuis le berceau. Ici deux formes de ségrégation se combinent car, dans le même temps, le français de France - académique - s'oppose et s'impose au français ivoirien (de brousse); mais aussi et surtout aux langues nationales dont les praticiens représentant l'écrasante majorité. L'interdiction des "idiomes ou dialectes locaux fut également pratiquée pendant la période coloniale sous forme de symbole (le symbole) qui était un collier auquel on attachait des boîtes de conserves vides ou d'autres objets dans le but de ridiculiser l'élève qui le portait, Ceci traduisait toute la preuve de l'idéologie imposée. Le portait celui qui, à l'école, oubliait d'obéir à la norme en parlant sa langue maternelle au lieu de parler le français .

b / Sélection ou rupture linguistique

La rupture linguistique et culturelle implique la sélection par la langue. Malgré un effort remarquable d'africanisation des manuels scolaires d'enseignement primaire, télévisuel, le français demeure une barrière principale sur laquelle butent les enfants. Ici être mauvais ou nul en français signifie d'emblée que l'on figure sur la liste des candidats à la défection, ceux que l'école va refuser et rejeter et qui vont naturellement grossir le rang des travailleurs manuels pour ne pas dire manoeuvres. A l'opposé, être " bon" ou excellent en français confère de grandes chances de franchir allègrement les barrières de la sélection pour appartenir à la population restreinte des travailleurs intellectuel , ceux qui pensent et décident pour les autres.

L'utilisation de certains manuels destinés à une clientèle scolaire européenne, ou qui ne proposent que de superficielles adaptations de thèmes et de programmes provoquent des déviations dans l'esprit des élèves qui ne peuvent ni reconnaître le monde dans lequel ils vivent - et qui donc le refusent - ni véritablement accéder à un autre univers culturel, le contenu de l'enseignement étant plaqué et peu assimilable. Il y a aussi également rupture au niveau du comportement, ainsi l'enfant adopte des attitudes artificielles essentiellement fondées sur l'imitation.

Ce passage évacue le caractère de classes de la société ivoirienne qui suppose une similitude de réaction chez les enfants vis-à-vis de ces manuels en Europe ou sur les problèmes européens. Ce qu'il faut rappeler c'est que certains enfants - ceux à qui leurs parents offrent souvent des vacances en France (Europe), et qui sont familiarisés avec le monde lointain mais non inaccessible - s'en sortent plus que les autres.

L'image des touristes et de leur guide, et l'idée de confiance aveugle, rappellent trop le spectacle de ces " analphabètes " dans la ville africaine, n'ayant pas le droit de s'exprimer dans leurs langues maternelles et dans les services publics, ne sachant jamais quel autobus emprunter etc... ; ils sont exclus de la sphère de la nouvelle " culture " c'est-à-dire de la culture dominante.

FRATERNITE Matin , le seul quotidien ivoirien annonce "froidement" que " la lecture est la clé qui ouvre les portes de la culture" .

DEUXIEME PARTIE : Stagnation culturelle et linguistique

A / L'étouffement des langues nationales

La langue, expression la plus haute de la culture est pour tout peuple, le dépositaire de ~~sa~~^{son} histoire, de sa civilisation, de ses traditions, en somme de ce qui fait la spécificité, ce qui lui permet de se situer par rapport à un autre peuple, d'exprimer dans toute leur plénitude ses sentiments les plus profonds. Elle permet l'élévation de la conscience du peuple et son niveau culturel, niveau qui contribue à son tour à l'élévation de cette même conscience.

La langue nationale est surtout en effet un moyen essentiel pour élever la conscience politique de larges masses et pour cultiver leur volonté de lutte contre l'oppression et l'exploitation en vue de conquérir l'indépendance et la liberté.

Ainsi il apparait clairement pourquoi les colonisateurs, après avoir conquis un pays, s'évertuent à contraindre ce dernier à renoncer sa langue nationale pour adopter la leur. Et pourtant, ce que n'ignorent pas les colonisateurs c'est que la culture si variée de l'humanité n'est que la cristallisation et la synthèse des cultures nationales que les peuples ont bâties à travers l'histoire avec l'aide de leur langue maternelle.

a / Vers un récul des langues nationales

La politique culturelle dont l'objectif est l'étouffement des langues nationales ne vise qu'à perpétuer la domination occidentale. Cela conduit à maintenir la grande majorité de la population dans l'analphabétisme et formant ainsi une petite minorité "d'élites" autochtones appelés à devenir leurs agents et

leurs alliés dans l'oppression et l'exploitation des masses laborieuses. Il n'est point besoin de se référer aux conditions de vie des masses en Côte d'Ivoire pour se rendre compte des difficultés auxquelles elles sont confrontées. Pour la seule rédaction ou la traduction d'une lettre, elles sont obligées, au prix d'une perte de temps considérable d'avoir recours à l'alphabétisé qui pas toujours disponible que le besoin s'impose. L'information contenue dans cette lettre perd ainsi une partie de son côté confidentiel avant d'atteindre le destinataire. Les formalités administratives sont pour ces gens-là des opérations presque sans issues. S'ils ne sont pas victimes d'escroqueries et de filenteries de la part de certains fonctionnaires, il leur faudra passer et repasser plusieurs fois dans les bureaux concernés pour que justice leur soit rendue. Ce qui évidemment les empêche de se consacrer pleinement à leurs activités productives.

Le fait le plus grave est de vouloir maintenir à tous prix le français, langue étrangère comme langue officielle. Quelque soit le prétexte, cela ne signifie qu'à vouloir écarter les larges masses populaires des affaires de l'Etat du fait de " l'ignorance " qu'on leur impose. Ceci confirmerait l'idée de la forme de vie les autorités ivoiriennes ont voulu pratiquer après l'indépendance.

La barrière sociale qui s'opposait à leurs convoitises se brisa et commence la ruée vers l'or c'est-à-dire la conquête du style de vie des anciens maîtres: une peau éclaircie, des cheveux decrêpés, des receptions à tous propos, des dépenses tapageuses, voitures de luxe, sont de mise. C'est cela le produit du système d'éducation propice à entretenir la servilité, le mépris de soi et la suspicion mutuelle.

Ainsi donc dès l'instant où l'on imposera l'utilisation d'une langue étrangère comme officielle en Côte d'Ivoire, aussi longtemps que persisteront l'analphabétisation et la domination des puissances étrangères, nous ne connaissons que le revers de ce qu'est la vérité historique. Certes, la pluralité des langues ivoiriennes ne permet pas l'imposition d'une unique langue pour tous les Ivoiriens mais il y a des langues dominantes qui débordent le cadre national. Nous sommes depuis longtemps en présence d'une situation équivoque c'est-à-dire l'adoption d'une langue par une société possédant un patrimoine qui lui est propre. Ceci constitue un danger pour le développement psychique des enfants qui comme je l'ai fait à leur âge, doivent apprendre par coeur des leçons, des récitations, des chansons dont ils ignorent le plus souvent la signification.

b / Nécessité d'une éducation en langue maternelle.

Pour unir toutes les ethnies que compte la Côte d'Ivoire il ^{est} nécessaire de faire une véritable politique de langue nationale. Cela mettrait fin à la difficulté de communication que connaissent les régions dans leurs relations quotidiennes. Car il est inadmissible qu'un couple appartenant à des ethnies différentes ne puisse pas communiquer en langue ivoirienne, que l'usage exclusif du français. La situation des enfants est encore plus grave dans ce contexte. Ce qui rend également difficile le mariage entre les personnes n'appartenant pas à la même ethnie.

L'alphabétisation en langue nationale s'agirait essentiellement d'apprendre à déchiffrer et à transcrire un certain nombre de caractères, à apprendre à les combiner pour former des ensembles qui sont déjà connus phonétiquement.

L'alphabétisation ainsi se réduit à l'apprentissage d'un procédé de figuration permettant de passer de la

langue écrite. De ce fait ce qui est appris est immédiatement disponible car il était déjà connu sous autre forme. Les problèmes de vocabulaire, de construction sont sinon supprimés du moins réduits au minimum. Dès les premiers mois de l'alphabétisation les élèves pourront ainsi utiliser des brochures, des revues créées à leur intention et traitant de leurs problèmes quotidiens dans leur langue.

Les sciences et les techniques seront d'autant plus facilement comprises que l'élève est enseigné dans propre langue.

Face à cette situation linguistique que traversent les pays africains les uns s'orientent vers un bilinguisme dans lequel le primaire serait l'apprentissage de la langue maternelle et l'introduction du français dans le secondaire, on assiste à une nouvelle politique de la francophonie.

B / L'avénir du Français dans le monde

L'expansion d'une langue sur divers continents crée des liens indéniables entre ceux qui la parlent et favorise ainsi l'unité de la race humaine puisqu'elle aide les hommes à mieux se comprendre. Mais elle implique aussi en contrepartie, une diversification dans l'espace. Cela est déjà vrai à l'intérieur du territoire français à fortiori l'ors qu'on s'éloigne de l'hexagone.

a / Environnement humain et matériel.

Transplanter une langue dans un environnement matériel et humain nouveau, souvent très différent de paysage et de climat, de faune et de flore, de mode de vie, de culture, de système de pensée et de croyances ne va pas sans la nécessité de créer des lexies nouvelles pour désigner ces relisas étrangères à la civilisation hexagonale.

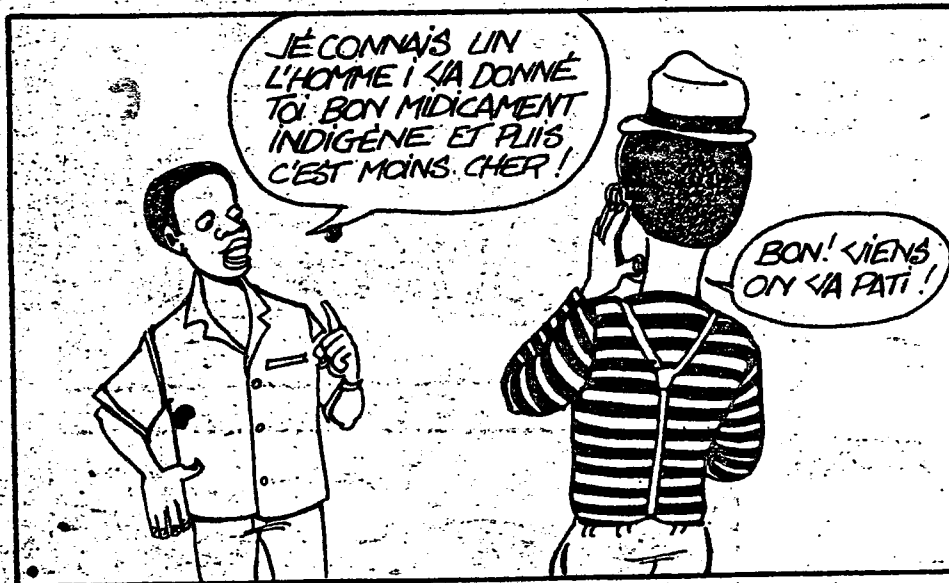
Cette situation est souvent due à l'influence des langues maternelles sur lesquelles les langues étrangères même dominantes connaissent une certaine adaptation. Ces interférences font qu'on attribue fautivement à telle lexie française un sens qu'elle n'a pas. Soit enfin que, par véritable meconnaissance il enfreigne de façon plus ou moins grave des normes de l'usage. Face à pratique de la langue s'opposent deux notions sur le bilinguisme qu'il nous parait intéressent d'en parler.

1°/ Le bilinguisme soustractif.

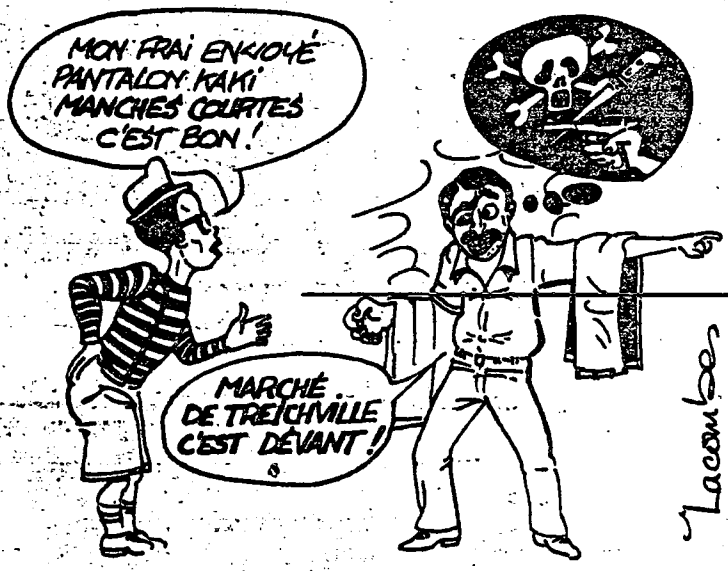
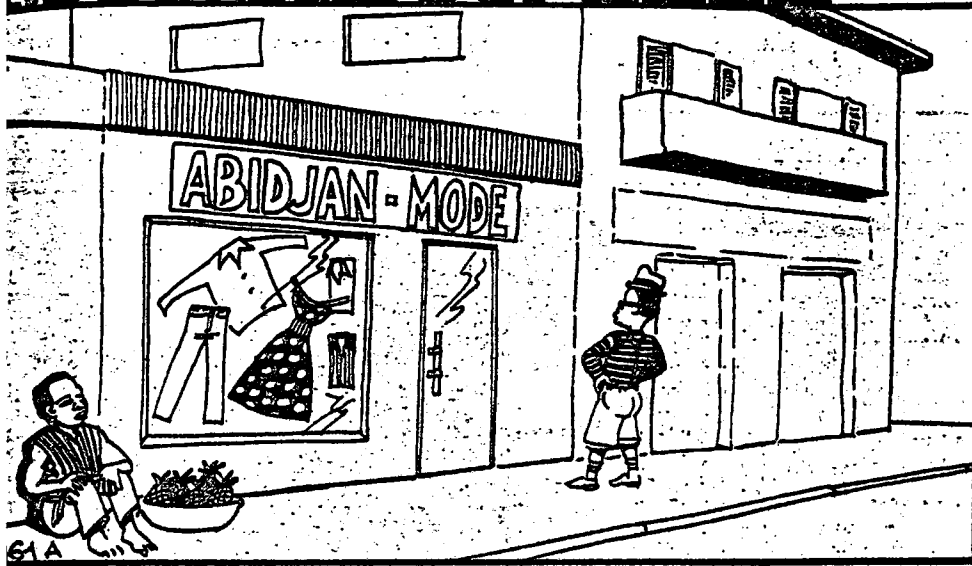
Dans le bilinguisme soustractif les apports des deux entités linguistiques ne sont pas complémentaires, mais compétitifs. C'est là une forme de francophonie fermée, qui est celle d'une langue exclusive, bousculant les autres langues nationales. Cette forme ne peut s'affirmer que lorsque le milieu communautaire dénigre ses propres valeurs socio-culturelles et attribue des valeurs supérieures à une langue culturellement et socio-économiquement plus prestigieuse. L'éducation qui avait pour objectif de remplacer les langus nationales (maternelles) par une langue nationale qui n'est en fait qu'une langue mondiale étrangère aux réalités nationales et familiales pour l'enfant , n'est pas fait pour l'aider dans le développement de son esprit. Ainsi, cette soustraction se reflète à divers niveaux; aussi bien sur le plan cognitif que sur le plan du développement de la personnalité.

Cette forme de francophonie à notre avis n'est plus acceptable de nos jours . Le temps où l'on donnait des coups de règle à l'enfant qui parlait sa langue à l'école est révolue. Contre cette conception utilisée dans les africains que l'on commence à percevoir les resultats , s'oppose une autre conception qui est le bilinguisme additif.

Illustration d'un modèle de transformation
ou d'adaptation du français à une
langue ivoirienne par la population
"analphabète" .



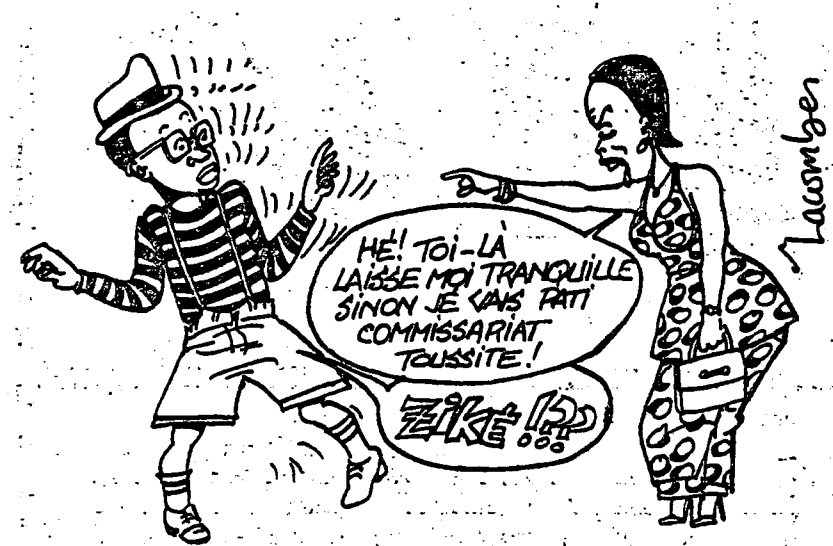
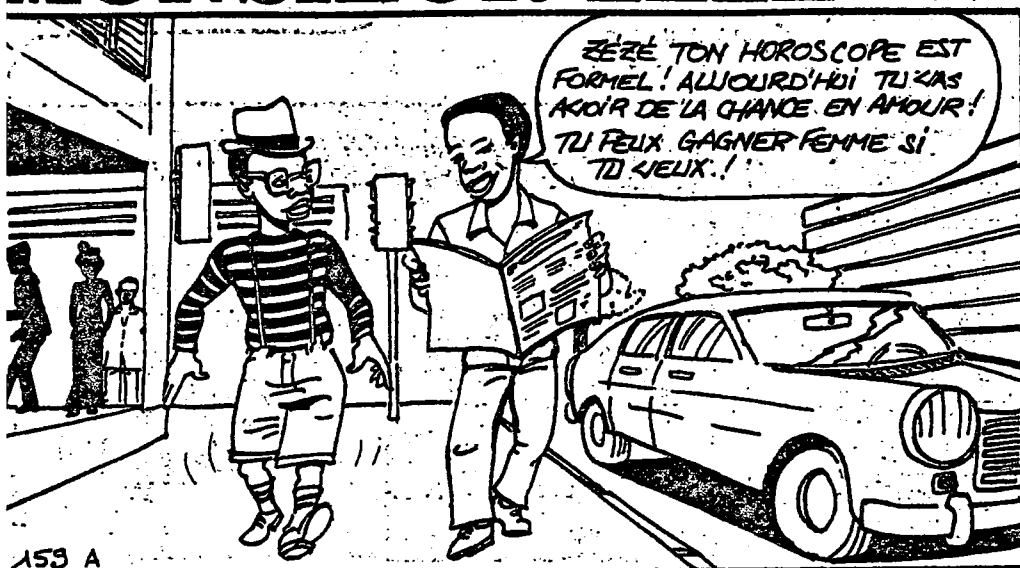
MONSIEUR ZÉZÉ



161 B

Lacombe

MONSIEUR ZÉZÉ



159 B

2 / Le bilinguisme additif

Le bilinguisme additif est une forme de développement bilingue dans lequel les apports des deux langues et des deux cultures sont tels que des deux entités linguistico-culturelles apporte des éléments complémentaires et constructifs au développement de l'enfant. Cette forme de bilinguisme se présente lorsque le milieu familial et communautaire attribue une valeur positive aux deux langues. En faisant l'acquisition d'une deuxième langue, l'enfant ajoute un outil de communication et de pensée supplémentaire à son bagage culturel. La valorisation apportée à la langue maternelle va permettre à l'enfant de percevoir l'utilité et la valeur de celle-ci, de maintenir et de consolider son acquis en même temps que d'acquérir une deuxième langue également de façon positive.

Jusqu'à présent cette forme de bilinguité n'est pas envisagée en Côte d'Ivoire. Il est très courant de voir certains cadres rejeter en bloc leur langue maternelle de telle sorte que leurs enfants puissent mieux s'exprimer en français. Cette situation est encore très grave quand le couple n'appartient pas à la même ethnie et qu'un tel ménage n'est possible que par l'avenement de la ville qui crée toutes sortes de rencontres.

Dans une telle situation où le mari et la femme complaisent à ne se parler qu'en français comme si l'on se trouvait à Paris dans la capitale de la langue française, les enfants, non seulement apprendront difficilement les langues de leurs parents. C'est malheureusement des situations très fréquentes dans la population aisée qui pour elle il n'y a de modèle que la société occidentale et cela constitue l'aboutissement de but qui était rechercher.

nous ne rejetons pas la deuxième francophonie quand le français ne se répand aux dépens de nos langues nationales au point de les acculer dans un ghetto. Nous ne la rejetons pas quand la langue française est enseignée en plus des langues nationales, permet à un Ivoirien de mieux connaître son frère Mauricien, Algérien, etc. Quand le français apparaît comme véhicule, comme moyen et non comme but ultime au dépens des et des cultures nationales.

Conclusion.

1° / Les langues européennes et les mandarins noirs (I)
L'emploi du français et l'anglais entraîne des dangers graves pour l'avenir de la démocratie et du progrès social et culturel en Afrique. Plus spécifiquement les langues étrangères accentuent les distances entre d'une part l'élite et la masse, et d'autre part entre la ville et la campagne.

L'emploi des langues européennes a été un catalyseur dans le passé pour l'émancipation politique et présente des avantages dans un avenir immédiat. Mais il y a dangers.

1° / Cela sert les intérêts des puissances étrangères. Les liens culturels et linguistiques ont prouvé leur importance. (rapports des U S A et de la grande Bretagne, du Brésil et du Portugal, de l'Argentine ou du Mexique et de l'Espagne).

2° / Cela sert les intérêts d'une nouvelle élite africaine dont le pouvoir vient des connaissances acquises à travers un système scolaire occidental et à travers une langue étrangère. Cette intelligentsia bureaucratique est en train de devenir mandarin. La connaissance approfondie d'une langue et d'une culture européennes devient porteuse de prestige en elle-même en tant qu'appartenance à une classe. Ces nouveaux mandarins mettent leurs enfants dans les écoles les meilleures pour apprendre ces langues et cette culture européenne. Et ce souci commence déjà au niveau du jardin d'enfant.

En Afrique le clivage culturel entre élite et masse menace d'être complet. Les mandarins à la manière de Narcisse forment à l'université africaine la jeunesse à leur propre image. Ils s'étouffent dans leurs toges (étrangères) alors que la masse continue à être illettrée. Les étudiants sont soigneusement préparés au statut d'élite et s'attendent à avoir une position élevée après l'obtention du diplôme. Ils se trouvent devant le despotisme mais s'élèvent avec protestation si on leur demande d'être deux dans les chambres

ou si on diminue leur bourse .

Négation de la réalité des classes sociales : bons émissaires le néo-colonialisme et le tribalisme , actuellement les obligations de la parenté milite contre la barricade de l'élite. Mais les membres de l'élite vont de plus en plus trouver les moyens de s'émanciper des exigences économiquement lourdes des parents et des gens de leur ethnie.

2° / Entre la ville et la campagne.

La culture urbaine devient une culture en langue étrangère. Les langues locales deviennent simplement des dialectes paysans et les traditions africaines condamnées à la stagnation culturelle peuvent même retrograder.

Certes il ya des signes qui permettent d'espérer par exemple l'introduction de l'enseignement des langues africaines dans l'enseignement primaire, des pages en langue africaine dans les journaux, mais est-ce suffisant?

Le français et l'anglais sont utiles mais ne les favorise t'on pas trop ? De toutes façons ils survivraient même si on ne les favorisait pas. Le problème est difficile car on ne peut pas encourager le multilinguisme africain. Il faut choisir une langue. Mais ne va-t'on pas favoriser un groupe ethnique (cas du hindi dans l'Inde).

Ainsi, la plupart des pays africains n'ont consacré aux problèmes socio-linguistiques les ressources intellectuels et monétaires que leur importance autorise.

La mise en oeuvre d'une politique linguistique rationnelle fondée sur l'utilisation des langues africaines requiert non seulement une révolution mentale, une approche technique rigoureuse, mais également, des leviers sociaux et des motivations. C'est évident, on alphabétise des populations dans leurs langues pour introduire en même temps l'usage de ces langues dans l'appareil économique, si non cette alphabétisation demeure sans effet.

En attendant l'unification de toute la population ivoirienne pour que cesse l'esprit clanique qui malheureusement est en expansion croissante devrions nous croiser les bras pour n'apparaître que de simples spectateurs? Comment se faisant nous ne tomberions pas dans le domaine du tribalisme que connaissent tous les pays africains à des degrés différents bien entendu ! En ce moment cette question d'une langue nationale ivoirienne n'est pas envisable à lire ce qu'écrit FRATERNITE MATIN sur les activités de l'institut de linguistique appliquée de l'université d'Abidjan. (C;f.) annexe.

Chaque ethnie s'exprime comme elle peut et le plus souvent c'est à travers la musique et les nominations politiques que nous découvrons l'existence de telle ou telle petite ethnie. Il est très difficile à un Baoulé de se présenter comme candidat dans une région dont il ne parle pas la langue.

Combien de temps va encore durer cette situation que nous connaissons actuellement en Côte d'Ivoire et qui n'est pas du tout faite pour réaliser l'unité nationale.

Nous sommes victime d'une situation que nous n'avons pas créée. Par exemple dans une famille où le mari et la femme n'appartiennent à la même ethnie, vous n'imaginez pas les problèmes qu'elle peut rencontrer !

L'ILA FAIT LE POINT

La bibliothécaire-documentaliste de l'Institut de Linguistique Appliquée de l'Université d'Abidjan a relevé dans les colonnes de FRATERNITE-MATIN, pour l'année 1981, 33 titres d'articles relatifs aux langues africaines. Il faut y ajouter les 4 articles concernant également les langues africaines et parus dans IVOIRE-DIMANCHE pendant la même période. 37 articles en une seule année sur le même thème. On n'a jamais écrit autant sur nos langues soit pour les considérer comme fondamentales, soit pour parler de leur alphabet, soit pour souhaiter leur promotion dans le système scolaire, soit pour se poser des questions sur le choix d'une langue à titre de langue nationale. Il faut reconnaître que ce nombre relativement important d'articles pour une seule année témoigne de l'intérêt que les Ivoiriens et Ivoiriennes portent depuis quelques années aux questions touchant les langues de leur pays.

Il me semble important d'apporter, après tant d'autres, ma contribution à ce dossier sur les langues nationales. Je fais, en effet, partie de l'institution universitaire qui se sent la plus concernée par cette question et je voudrais traduire ici nos préoccupations en matière de recherche linguistique à l'Institut

de Linguistique Appliquée de l'Université d'Abidjan. Mon vœu, c'est que les travaux de recherche de l'Institut de Linguistique Appliquée soient compris de tous pour qu'en retour l'encouragement de tous les Ivoiriens et Ivoiriennes pour qui nous travaillons nous soit assuré, d'une part, que les moyens financiers que nous sollicitons en vue de mener à bien les tâches entreprises nous soient donnés, d'autre part.

L'Institut de Linguistique Appliquée de l'Université d'Abidjan compte 30 chercheurs qui font de la recherche linguistique, appliquée à l'enseignement du français comme langue seconde mais également à la description des langues ivoiriennes pour leur donner une forme écrite. C'est ainsi que des travaux de codification des grammaires de certaines langues ivoiriennes ont permis de bâtir des cours audio-oraux de ces langues qui sont enseignées dans des laboratoires de langues avec les mêmes techniques que les langues européennes comme le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand etc... Il est par conséquent possible, à l'heure actuelle, pour un Ivoirien ou un non-Ivoirien qui ne connaît pas le baoulé, le bété, le dioula, de suivre un cours sur l'une de ces trois langues ivoiriennes

auxquelles s'ajoutera bientôt le sénari, appelé communément sénoufo.

Mais la fonction de l'Institut de Linguistique Appliquée d'Abidjan est loin d'être limitée à l'élaboration de manuels pour enseigner les langues ivoiriennes dans des situations d'apprentissage aussi peu naturelles que les laboratoires de langues. Les Ivoiriens et non-Ivoiriens qui ont eu envie d'apprendre l'une ou l'autre langue ivoirienne n'ont pas attendu les cours audio-oraux de l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA) faits en collaboration avec le Centre d'Etudes et de Recherche Audio-Visuel (CERAV) pour devenir des bilingues. Par conséquent, enseigner les langues ivoiriennes ne doit pas être considéré comme l'unique activité ou l'activité centrale de l'Institut de Linguistique Appliquée.

LE PRÉSCOLAIRE N'EST PAS UN CYCLE D'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE MATERNELLE

L'Institut de Linguistique Appliquée s'est, en effet, fixé d'autres objectifs comme la recherche sur l'éveil aux activités éducatives pour l'enfant d'âge préscolaire, la sensibilisation ou la conscientisation de l'adulte de milieu rural aux problèmes de développement communautaire et la prise en charge de ces problèmes grâce à une alphabétisation fonctionnelle en langue maternelle. Ces objectifs ne doivent pas se confondre avec une leçon de langue dans une salle de classe. Il s'agit, d'une part, d'aider des enfants, à un moment capital du développement de leur intelligence et de leur personnalité, à mettre en place des bases solides sur lesquelles ils auront à bâtir des connaissances théoriques et pratiques.

Ceci n'a rien à voir avec l'enseignement d'une langue ivoirienne à l'enfant de 4 à 6 ans. Le préscolaire n'est donc pas une période d'accumulation de connaissances, encore moins une période d'enseignement de la langue maternelle. C'est là une affirmation que nous n'avons cessé de proclamer. Mais combien d'articles de

FRATERNITE-MATIN, en 1981, n'ont cessé d'accuser l'Institut de Linguistique Appliquée de vouloir enseigner aux enfants de nos classes expérimentales du préscolaire des langues ivoiriennes que les enseignants eux-mêmes ne maîtrisaient pas (sic). Encore une fois, il faut insister sur le fait que le préscolaire n'est pas conçu par l'Institut de Linguistique Appliquée comme une étape où on enseigne une langue, qu'elle soit la langue française ou une langue ivoirienne. En préscolaire, l'on se sert de la langue comme moyen de communication. C'est pourquoi il est préférable, d'un point de vue strictement pédagogique, d'utiliser la langue que l'enfant est susceptible de comprendre le mieux.

C'est ce qui explique que l'Institut de Linguistique Appliquée ait entrepris, depuis trois ans, cette expérimentation de préscolaire en langues maternelles, c'est-à-dire dans la langue parlée par le milieu communautaire où vit l'enfant de 4 à 6 ans.

FRATERNITE MATIN PAGE 11
MARDI 25 MAI 1982

ARTS ET CULTURE

Une matinée au «pilote» de Cocody



L'heure du goûter: les enfants se servent aux-mêmes dans le calme.

Le jardin d'enfants «pilote» de Cocody près du CHU peut être considéré comme un modèle. Nous nous y sommes rendus un matin et avons observé.

L'école compte 120 enfants, répartis en trois sections: les «Rose» (3 ans), les «Vert» (4 ans), les «Bleu» (5 ans) ainsi dénommés à cause des couleurs de leurs uniformes. L'encadrement est bien assuré: jardinières et aide-jardinières, et travaillent, ainsi que les élé-

ves du centre de formation sociale qui y suivent des stages.

Nous avons d'abord assisté à l'Education Motrice des Rose. Il s'agit d'exercices physiques destinés à faire acquérir à l'enfant la maîtrise de son corps. C'est par cela que commence la journée. Les mouvements sont adaptés à l'âge des enfants.

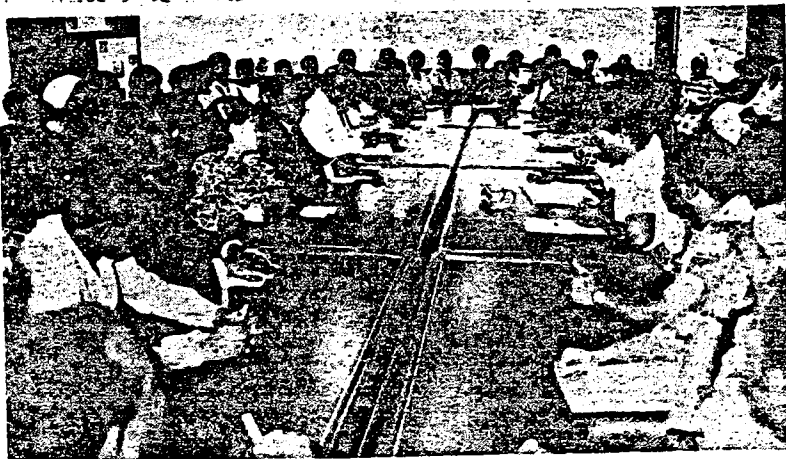
Nous avons ensuite retrouvé les Bleu. ils étaient en pleins ateliers, répartis, en

plusieurs groupes pour diverses activités: les uns font des jeux de prélecture leur apprendre à distinguer les formes, les emplacements (en bas, en haut, etc...), d'autres se livrent à des activités créatrices avec la pâte à modeler; ils dessinent les formes qu'ils veulent. D'autres encore font des jeux logiques destinés à capter leur attention. Nous avons également assisté à un pré-apprentissage de mathématiques.

Chez les Vert, on était en fête. Deux petites filles Olga et Natacha célébraient leur quatrième anniversaire, chants, danses, gâteaux, bougies, étaient de la partie. Et au milieu de tout cela, on apprenait à compter jusqu'à quatre, à distinguer le chiffre 4 écrit en grand au tableau, etc...

A 10 heures, c'est le goûter. Le menu était simplement de la pâtisserie (Madeleine, croissant, etc). L'après-midi, on leur servira du Yaourt et des fruits, car il s'agit de varier autant que possible ce que mangent les enfants. Les parents pour ceia, cotisent 500 F par semaine. Les enfants assis en rond sur des nattes sont servis par leurs camarades, dans le but de leur apprendre à manger dans le calme.

R. D.



Les responsables du préscolaire ont pendant quatre jours étudié les problèmes qui se posent aux jardins d'enfants et proposé des solutions afin de les rendre plus efficaces.

SOCIÉTÉ

Jardins d'enfants

Les jardins d'enfants se proposent de « promouvoir l'éveil des facultés physiques et mentales des enfants par la diffusion d'une éducation préscolaire », éducation qui joue un rôle stratégique dans la formation de l'homme. Aussi — il y a environ dix jours — le ministère des Affaires sociales a-t-il organisé un séminaire sur ce sujet. Ces journées du préscolaire qui ont réuni une centaine de « spécialistes » de la question ont réfléchi sur les moyens d'atteindre les objectifs du ministère dans ce domaine, à savoir :

— Généraliser l'éducation préscolaire à travers tout le pays.

— Améliorer le contenu des prestations de la jardinière et partant enrichir sa formation. En effet le rôle de la jardinière dépassera désormais le cadre restreint de l'enseignement pour devenir aussi social, surtout en milieu rural.

Mais quels sont les moyens de ces nouvelles actions. Nous nous sommes entretenus avec certains responsables M^{mes} Goudiamy, directrice de l'action sociale, Kouakou, sous-directrice du préscolaire, Fofana, directrice de l'Institut de formation sociale, et Yaé du ministère des Affaires sociales.

• Quelles sont les grands axes sur lesquels vont porter l'action du préscolaire après ces journées de réflexion ?

• M^{me} GOUDIAMY: Il est question de généraliser les jardins d'enfants. Soulignons-le tout de suite, il ne s'agit pas de faire une généralisation au rabais. Nous voulons multiplier les structures aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, tout en maintenant la qualité des éducatrices, c'est-à-dire que toutes les jardinières auront la même formation, qu'elles servent à la ville ou en milieu rural.

• L'Institut de formation sociale pourra-t-il former suffisamment de jardinières afin de satisfaire les objectifs de la généralisation ?

Au cours de nos travaux, nous avons suggéré que l'Institut soit agrandi afin d'accueillir plus de candidats ou alors qu'un autre institut soit créé.

M^{me} FOFANA: Actuellement, nous formons soixante agents par an (trente jardinières et trente aides-jardinières). Cela suffit pour Abidjan où, pour 13 jardins d'enfants, il y a 43 jardinières diplômées. Par contre à l'intérieur sur les trente-sept établissements que l'on compte, huit n'ont pas de jardinières diplômées.

• M^{me} YAE: Comme vous voyez, il y a là un problème de mauvaise répartition. Cela est dû essentiellement à des questions de familles. Les jardinières mariées sont obligées de suivre leurs maris qui vivent à Abidjan.

• M^{me} GOUDIAMY: Pour pallier quelque peu à ce problème, nous avons prévu le recrutement de personnel masculin. On ne les appellera bien sûr pas des « jardiniers d'enfants », mais des éducateurs préscolaires. Et là nous n'aurons plus de problème d'affectation.

• Le métier de jardinière est un métier que l'on dit féminin, les hommes accepteraient-ils de le faire ?

• M^{me} GOUDIAMY: Nous avons fait cette proposition parce que nous savons qu'à l'école primaire, les instituteurs manifestent beaucoup d'intérêt pour les classes maternelles. C'est l'inspec-

trice des classes maternelles qui nous l'a confié. Nous nous sommes dit qu'ils pourraient aussi bien s'occuper des jardins d'enfants.

• M^{me} FOFANA: A l'Institut de formation sociale, il y a des jeunes gens qui demandent à suivre la filière des jardins d'enfants.

• La formation des jardinières va-t-elle changer en fonction des nouveaux objectifs du préscolaire ?

• M^{me} GOUDIAMY: La formation, telle qu'elle est, nous convient. Nous avons simplement décidé d'ajouter au programme un peu plus de connaissances socia-

les afin de permettre à la jardinière de mieux appréhender le milieu dans lequel elle est appelée à travailler.

• M^{me} YAE: Il faut surtout remarquer que les activités que mènera la jardinière étant fonction de l'environnement, il faut qu'elle y soit sensibilisée et qu'elle y sensibilise les enfants.

• M^{me} GOUDIAMY: Nous ajouterons au programme, aussi une formation en éducation sanitaire, nutritionnelle etc...

• Quelle est l'importance de cette dernière matière ?

Cela est très important parce que l'on constate actuellement dans les jardins que la grande majorité des enfants est mal nourrie, venant de milieux où l'on ne sait pas équilibrer le repas de l'enfant. Si la jardinière peut y remédier dans sa classe dans une certaine mesure, cela aura fait beaucoup de

gagné.

• Quel est le programme d'enseignement dans les jardins d'enfants ?

• M^{me} GOUDIAMY: Il n'y a pas de programme d'enseignement dans les jardins d'enfants. Chaque jardinière encadre les enfants en fonction d'un thème précis, selon les circonstances. L'essentiel est d'arriver à l'épanouissement de l'enfant.

• Dans les jardins, les enfants jouent tout le temps.

• M^{me} Kouakou: A travers le jeu, l'enfant s'exprime. Il peut jouer par exemple à imiter sa maîtresse. C'est une façon pour lui de s'extérioriser. Mais la jardinière intervient pour organiser les jeux, les orienter afin que l'enfant en tire le maximum de profit. Il ne s'agit pas de le livrer à n'importe quel jeu.

• M^{me} FOFANA: A côté des jeux, il y a d'autres activités destinées à

épanouir l'enfant: des activités sensorielles, de langage, de créativité etc....

• M^{me} KOUAKOU: Il faut bien faire remarquer que dans le jardin, nous faisons de l'initiation et non pas de l'enseignement. Ainsi, en jouant, on initie les enfants à la mathématique, à l'écriture etc... Il faut surtout éviter de leur apprendre à lire et à écrire. Il y a des étapes dans le développement de l'enfant qui se déroulent normalement. Il saura lire donc à partir de 5 ou 6 ans.

• **M^{me} FOFANA:** Sinon on risque de le bloquer. Si on oblige un enfant à lire et à écrire à 3 ans, il peut se révéler brillant à cet âge et avoir des difficultés au CP1. Tout simplement parce qu'on l'aura forcé.

• **Il y a prolifération de jardins d'enfants. Mais est-ce bien nécessaire d'y envoyer son enfant avant qu'il ne commence sa scolarité normale?**

• **M^{me} GOUDIAMY:** On a souvent pensé que c'est un luxe inutile. Au contraire, c'est maintenant une nécessité. Nos parents ont commencé leur scolarité à l'âge de 8 ou 9 ans. Est-ce une raison pour en faire autant? C'est beaucoup plus parce qu'il n'y avait pas de jardin. Maintenant qu'il y en a...

• **M^{me} KOUAKOU:** ... Remarquez qu'un enfant qui passe par le jardin d'enfants suit plus facilement son cycle primaire qu'un autre qui n'a pas bénéficié de cet avantage. Disons que le jardin prépare l'enfant à sa scolarité. C'est donc nécessaire.

• **M^{me} GOUDIAMY:** Mais il y a jardin et jardin. Il y a beaucoup de jardins d'enfants privés qui ne sont que des noms et qui ne font aucune action d'éducation. Ce sont en fait des garderies qui accueillent les enfants dont les mères ont des emplois salariés.

• **Que faites-vous contre ces établissements?**

• **M^{me} YAE:** Ces jardins d'enfants privés sont sous la tutelle du ministère des Affaires Sociales. Mais le problème qui se pose, c'est que nous n'arrivons pas à les contrôler vraiment. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons organisé les journées du préscolaire. Nous avons réfléchi sur les moyens de lutter contre la prolifération de ces institutions.

• **M^{me} GOUDIAMY:** Il faut dire que tous les jardins d'enfants ne sont pas agréés par l'Etat. Il y en a qui fonctionnent clandestinement. Avant d'accorder l'agrément d'ouverture à un jardin, on examine son dossier. On analyse les normes de sécurité, d'hygiène, la qualification du personnel. Il faut qu'il y ait au moins une jardinière diplômée parmi le personnel pour qu'on autorise son ouverture. Seulement, il peut se faire que cette diplômée quitte l'établissement qui va continuer de fonctionner...

• **Vous n'avez pas de moyens de pression sur ces établissements?**

Nous avons déjà eu à en fermer. Mais ce n'est pas toujours facile. Que faire alors des enfants qui y sont inscrits? Et puis pour beaucoup de parents, l'essentiel est de «caser» leurs enfants; ils ne se préoccupent pas du côté éducation.

Pour une politique linguistique commune

par GILBERT DALGALIAN (*)

Tous ceux qui, comme nous, ne peuvent concevoir l'Europe que comme une puissance non hégémonique et non dépendante, n'auront aucun mal à souscrire à ce principe : il n'y aura d'Europe unie que dans le respect de sa diversité ; et ce principe doit régir en priorité le domaine linguistique et culturel. L'Europe politique ne peut exister, d'autre part, sans un fondement culturel et socio-affectif renforcé. Seule une promotion hardie, systématique des langues peut contribuer à le poser.

La formule pédagogique qu'appelle cette option, c'est l'éducation bilingue. Elle répond à des nécessités multiples. Elle est d'une actualité brûlante pour les régions, départements, pays et minorités à vocation bilingue.

Mais l'éducation bilingue répond plus généralement à un souci qualitatif : l'actuel enseignement dans les collèges, tant en France qu'à l'étranger, donne des résultats incroyablement disproportionnés au temps d'étude des élèves, aux efforts des enseignants, aux investissements des Etats. La raison en est parfaitement identifiée : l'apprentissage des langues extensif (petits horaires pendant cinq ou sept années) est coupé des autres matières. Le Centre mondial d'information sur l'éducation bilingue propose un apprentissage intensif, commencé le plus tôt possible, et conduit de façon interdisciplinaire.

Aucun linguiste, aucun psychologue n'ignore aujourd'hui que la langue ne s'apprend pas pour elle-même, indépendamment de ses utilisations ; elle est faite pour appréhender le monde, transmettre et recevoir des connaissances, communiquer de multiples façons et construire des savoirs.

Les élèves construisent leurs savoirs dans les cours des autres disciplines : histoire, géographie, technologie, mathématiques, sciences, etc. Quel sens donner à un apprentissage des langues coupé de cette appréhension active du monde ?

Pour pallier ce cloisonnement stérilisant, l'enseignement actuel des langues vivantes se tourne vers la littérature et les textes

de civilisation. Mais la littérature ne représente qu'un aspect très particulier de la langue. Son étude sérieuse exigerait des élèves l'acquisition simultanée d'un répertoire langagier beaucoup plus large.

L'étude de la civilisation est un bon exemple d'utilisation interdisciplinaire de la langue étrangère : il suffit d'en étendre le principe à d'autres contenus pour que la langue ne soit plus « à côté », mais au contraire « dans » le programme, c'est-à-dire un « moyen » d'étude et pas seulement un objet (supplémentaire) d'étude.

C'est, en effet, après une période initiale d'apprentissage intensif, l'utilisation de la langue comme instrument pour aborder d'autres disciplines qui garantira un apprentissage profond et durable parce que motivé.

L'effet le plus immédiat de l'éducation bilingue sera une démocratisation sans précédent de cette habileté singulière, la maîtrise de langues étrangères. Et ceci dans une double perspective de suppression du problème des langues dites difficiles, mais aussi de diversification des langues.

Disparition d'un faux problème : en Allemagne, en Russie, en Chine « l'idiot du village » parle allemand, russe ou chinois comme tout le monde ; il n'y a pas de langues difficiles dans le cas d'un apprentissage précoce, intensif, opératoire. Dans la perspective de l'éducation bilingue, on pourra se dispenser de réserver l'allemand, le russe et le chinois aux petits surdoués.

Cet accès facilité aux langues réputées difficiles entraînera en outre une diversification bénéfique : les parents ne se sentiront plus obligés de pousser exclusivement leurs enfants vers l'espagnol ou l'anglais ; outre le regain de grandes langues européennes telles que l'allemand, le russe et le français hors de France, on assistera à une revalorisation d'autres langues de communication et de culture comme l'arabe et le portugais, dont l'importance et l'intérêt ne sont pas limités aux seules populations de migrants.

Cette diversification des langues rendues au libre choix des parents et des élèves dans un système d'éducation bilingue est le seul moyen réaliste de donner un maximum de chances aux langues européennes autres que l'anglais. Nul n'ignore en effet que la troisième langue est plus facile pour les bilingues ; là aussi, l'anglais, même choisi en troisième position, y gagnerait en qualité.

D'une façon générale le choix de l'anglais pourra ne plus se faire au détriment des autres langues ; l'on aura enfin rendu possibles des choix dans un ordre différent de la pratique actuelle, qui conduit à une uniformisation dangereuse par un anglais par ailleurs mal maîtrisé.

Les avantages pédagogiques et la nécessité politique de l'éducation bilingue ne doivent cependant pas nous cacher les difficultés d'un tel projet.

Chaque situation d'éducation bilingue est spécifique. Les solutions pédagogiques, les dosages linguistiques, dépendent du type et du degré de bilinguisme visés. Et ces objectifs sont eux-mêmes déterminés par la situation de bilinguisme (ou de monolinguisme) qui prévaut dans chaque région.

Deux types de recherches prévalables sont donc nécessaires à la promotion de l'éducation bilingue en Europe : une description fine des situations de bilinguisme et des objectifs éducatifs qui peuvent en découler, une expérimentation poussée quant aux différentes façons de mettre en œuvre une éducation bilingue. Dans ces deux domaines, des études et des résultats existent déjà, et les écoles mettant en œuvre des bilinguismes divers ont une tradition appréciable (1), notamment en Suisse et en Scandinavie, sans parler de la Yougoslavie, de divers pays de l'Est, et de certains Etats africains et asiatiques. Mais ces travaux doivent être centralisés, repris et

(*) Vice-président du Centre mondial d'information sur l'éducation bilingue (C.M.I.E.B.), 2, rue Logelbach, 75017 Paris.

approfondis dans la perspective nouvelle d'une promotion politique des bilinguismes scolaires en Europe.

Dans un domaine qui concerne les parents et touche aux sensibilités nationales et régionales, l'innovation ne peut être que l'aboutissement d'une expérimentation diversifiée et prolongée, menée par des organismes spécialisés sous le contrôle des institutions européennes, en liaison avec les ministères nationaux de l'éducation.

Cependant, il est réaliste d'admettre que, pendant une période qui peut être longue, les institutions nationales et européennes ne seront pas en mesure de souscrire à un tel projet.

C'est pourquoi, par notre voix, le Centre mondial d'information sur l'éducation bilingue s'adresse ici directement et publiquement aux pouvoirs locaux des régions, départements, municipalités et pays à vocation bilingue intéressés dès demain à la promotion des bilinguismes scolaires chez eux et dans toute l'Europe, pour créer un organisme unique — interrégional — de recherche et d'expérimentation. Celui-ci devra être financé et contrôlé par une autorité européenne non gouvernementale représentative des pouvoirs locaux.

Les régions les plus immédiatement concernées par la promotion de l'éducation bilingue peuvent ne pas attendre que cette autorité représentative prenne forme. Il suffit, au départ, de l'entente de quelques pouvoirs locaux pour créer le noyau initial du futur organisme de recherche et d'expérimentation pour la promotion de l'éducation bilingue.

Nous lançons cet appel aux pouvoirs locaux existant en Europe pour la création d'un tel noyau, dans les meilleurs délais, sur le territoire de l'un d'entre eux.

L'Europe des peuples sera l'Europe des cultures partagées. Mais le partage ne peut être imposé d'en haut : pour emporter l'adhésion, il doit partir d'en bas. Très vite.

(1) Voir l'article de D. Maglois sur « L'école européenne » (*Le Monde* du 8 août 1979).

Le Monde no 10875
Recueilli le 11/1980

Figaro 4/12/13
Francophonie 13

L'avenir du français dans le monde

Le 27 novembre dernier, le président de la République nous rappelait que, si l'on n'y prenait garde, d'ici à vingt ans, il n'y aurait plus, dans le monde, qu'un francophone sur cent habitants. Le hasard a voulu que, deux jours plus tard, un colloque international s'ouvre à Paris sur ce thème

(« Le Figaro » d'hier). Le rapporteur général de cette manifestation nous livre quelques-unes de ses réflexions suscitées par un large débat sur le français comme langue de communication et comme matière d'enseignement à l'étranger.

Pour un dialogue des cultures

PAR DANIEL MALINGRE

CONSTATONS, dès l'abord, que la langue française, avec un peu moins de cent millions de locuteurs à travers le monde, tient la neuvième place après l'anglais, l'espagnol, l'arabe, le portugais, le chinois, le russe, l'hindî et le japonais. Cependant, le Français reste une langue de communication internationale ; surtout ses utilisateurs sont dispersés sur l'ensemble de la planète et, partout, à l'exception de la France, ils constituent des minorités linguistiques. Or, aucun pays ne gère un réseau aussi vaste d'établissements culturels, publics, certes, mais aussi et surtout privés.

Faut-il conclure, malgré tout, demandait un rapporteur qui observait le recul constant du français face à l'irrésistible ascension d'un « néo-impérialisme technologique », c'est-à-dire l'anglo-américain, que la puissance économique soit désormais le véritable et unique facteur de l'expansion culturelle ?

Rien n'est moins sûr. D'abord, pour apprécier correctement la situation actuelle de notre langue, il faut s'interdire toute référence à un âge d'or qui, peut-être, n'a jamais existé et qui, en tout cas, est mort avec une certaine aristocratie. Il est faux, par exemple, de penser que le Français fut la première langue de l'Amérique latine, car, dans la réalité, il n'était parlé que par une infime oligarchie, a rappelé Phi-

lippe Greffet, secrétaire général de l'Alliance française.

Par ailleurs, il serait dangereux de ne considérer que le français « hexagonal » et les efforts de la France seule. Le français est une langue parlée dans trente-cinq Etats. Beaucoup mènent une politique du français qui leur est propre. Cette diversité des situations et des actions culturelles est finalement le meilleur garant de la vitalité du français. Elle s'oppose à un universalisme niveleur et strictement utilitariste, qui réduit les différences entre cultures, sans pour autant apaiser les tensions entre les hommes.

Le droit à la différence et à sa réciprocité

Mais, pour préserver ce droit à la différence et répondre à l'internationalisme de l'anglo-américain, il serait vain de concevoir une politique du français dans le monde « en termes de guerre linguistique, où l'on compterait les pions perdus par l'adversaire comme autant de pions gagnés », déclarait le représentant du Haut-Comité de la langue française. Par ailleurs, toute action visant à l'amélioration du français dans le monde suppose une action, non seulement à l'étranger, mais aussi en France même, afin que ce pays de la liberté et de la fraternité demeure le pays de l'hospitalité.

Que les Français, ceux qui s'expatrient et les autres aussi, s'ouvrent davantage — à commencer par l'école — aux langues et cultures des autres pays, afin de « dialoguer avec le monde », pour reprendre la formule du président de la République ; que la politique culturelle française soit davantage portée par la nation toute entière, riche de sa diversité, et cesse d'être principalement conduite par un Etat centralisé qui n'a pas forcément les meilleurs atouts dans le domaine de l'imagination et de l'imaginaire, cet imaginaire que les jeunes croient trouver à l'écoute de « supertramp » : c'est à ces conditions que nous ferons de notre langue l'instrument d'un dialogue des cultures.

Daniel Malingre,
maître des requêtes
au Conseil d'Etat,
secrétaire général
de la mission laïque française.

TECHNOLOGIE ET FRANCOPHONIE A L'UNIVERSITÉ

■ Les quelque cent trente universités de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) viennent d'exprimer leur intention de poursuivre leurs réflexions sur les applications technologiques de la science, au cours de la réunion annuelle du conseil d'administration de l'AUPELF qui s'est tenue à Paris.

BIBLIOGRAPHIE

CALVET (Jean-Louis) - Linguistique et colonialisme :
petit traité de glottophagie.- Paris: Payot, 1974.- 150p.

SOW (Alfa Ibrahim).- Langues et politiques de langues en
Afrique noire : l'expérience de l'UNESCO.- Paris: Unesco,
1977:- 474 p.

UNESCO. L'emploi des langues vernaculaires dans l'enseignement.
- Paris : unesco, 1953 .- 8p. (Monographie sur l'éducation
de base, n° VIII.)

BOURDIEU (Pierre).- Reproduction culturelle et reproduction
sociale, communication présentée au colloque de la British
sociological association.- Durham, 7-10 avril 1970.- Paris:
centre de sociologie européenne, 1970.- 41p.

TOURE (Abdou) .- La civilisation quotidienne en Côte d'Ivoire,
Procès d'occidentalisation.- Paris:éd: karthala,
1981.- 279p.

FAURE (Y.-A) .- Etat et bourgeoisie en Côte d'Ivoire/ études
réunies et présentées par Y.-A. Faure et J.-F. Médard.- Paris:
Karthala,1982.- 270 p.

L'ETUDIANT MALIEN. Documents N° 2/78 Novembre- Décembre

Rercherche Pédagogique et culture: Langue, individu et
société / dir. de pub. françois Vuarchex,
red. en chef Denyse de Salvre.- Paris:
Audecam. N° 43- septembre-octobre 1979
vol. VIII. 69P.

